



Mairie de NANTEAU SUR LUNAIN 77710

-----  
Téléphone : 01.64.29.00.20.

-----  
Mail : [mairie-nanteau@orange.fr](mailto:mairie-nanteau@orange.fr)

-----  
Site : [www.nanteau-sur-lunain.fr](http://www.nanteau-sur-lunain.fr)

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

-----  
Arrondissement de Fontainebleau

-----  
Canton de Nemours

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
11 décembre 2025 – 19H**

NUMÉRO	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
41/2025	CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE C3	Approuvé à l'UNANIMITÉ
42/2025	DELIBERATION FIXANT LE TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS	Approuvé à l'UNANIMITÉ
43/2025	DELIBERATION FIXANT LES MODALITES D'EXERCICE DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL	Approuvé à l'UNANIMITÉ
44/2025	BUDGET EAU 522 00 – ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES POUR L'ANNÉE 2025	Approuvé à l'UNANIMITÉ
45/2025	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MORET SEINE ET LOING – CCMSL – NOUVELLE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE	Approuvé à l'UNANIMITÉ

**Affiché le 11/12/2025**

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, les comptes rendus de réunion sont remplacés par des procès-verbaux.

Ce qui change : Suite à la 1<sup>er</sup> réunion du conseil municipal :

- Délibération signée par le maire et la secrétaire de séance
- Liste des délibérations indiquant le vote pour chacune à afficher sur les panneaux
- Délibérations mises à disposition en version papier au public

A la 2<sup>ème</sup> réunion du conseil municipal :

- Procès-verbal de la 1<sup>re</sup> réunion : Il doit être approuvé par le conseil municipal puis signé par le maire et la secrétaire de séance et mis sur le site internet de la commune. Il peut être affiché également sur les panneaux.
- Un exemplaire papier sera mis à la disposition du public en mairie
- Puis procédure identique à la 1<sup>re</sup> réunion

